

Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Le président du Conseil du Trésor, M. Herb Gray, a déclaré, le 12 décembre, que le trente-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme devrait inciter tous les employeurs à se demander si leurs politiques et leurs pratiques de travail respectent les principes sur lesquels se fondent les droits de la personne.

« À titre de plus grand employeur au Canada, a-t-il dit, le gouvernement fédéral estime qu'il doit donner l'exemple aux autres employeurs en ce qui concerne le respect des droits de la personne. »

M. Gray a énuméré les mesures que le Conseil du Trésor a prises pour protéger les droits des employés ou du public. Ce sont :

- le Programme d'action positive, annoncé en juin 1983, qui a pour but d'assurer la représentation équitable des femmes, des autochtones et des personnes handicapées dans la Fonction publique fédérale. Le gouvernement examine aussi présentement les méthodes de recrutement des minorités visibles dans la Fonction publique fédérale ;

- le Programme des langues officielles, qui permet à la Fonction publique fédérale de servir les Canadiens dans la langue officielle de leur choix et aux fonctionnaires d'utiliser au travail la langue officielle qu'ils préfèrent, et qui assure la juste participation des francophones et des anglophones dans la Fonction publique fédérale ;

- la politique du Conseil du Trésor à l'égard du harcèlement, qui stipule que chaque employé de la Fonction publique fédérale doit être traité avec justice dans son milieu de travail et ne doit pas faire son milieu de travail l'objet d'un acte de discrimination ou de harcèlement sexuel ou d'une autre nature. Cette politique stipule aussi que tout comportement qui porte atteinte à la dignité de l'individu ne sera pas toléré ;

- la politique du Conseil du Trésor à l'égard des stéréotypes sexuels, qui vise à supprimer cette forme de discrimination dans toutes les communications fédérales. Par « stéréotype sexuel », il faut entendre les mots, les actes et les illustrations qui prêtent aux gens des rôles ou des caractéristiques uniquement fondés sur leur sexe sans tenir compte de leur potentiel intrinsèque ;

- la Loi sur l'accès à l'information, qui permet aux Canadiens de prendre connaissance des renseignements détenus par l'administration fédérale et la Loi



M. Herb Gray

sur la protection des renseignements personnels, qui garantit le secret des renseignements personnels détenus par l'administration fédérale ;

- des initiatives, depuis la promulgation de la Loi canadienne sur les droits de la personne en 1978, en vue d'assurer que les dispositions contenues dans la Loi relative à l'attribution d'« un salaire égal pour un travail de valeur égale » soient respectées et appliquées dans la Fonction publique fédérale. Des ententes touchant quelque 4 000 fonctionnaires ont été conclues à ce jour, et des mesures sont prises en vue de découvrir dans la rémunération tout nouveau cas de préjudice fondé sur le sexe et d'y remédier ;

- les politiques de santé et de sécurité au travail qui contribuent à protéger les fonctionnaires dans les lieux de travail du gouvernement fédéral. Seize normes connexes fondées sur le Code canadien du travail font maintenant partie des conventions collectives de la Fonction publique.

En outre, le Conseil du Trésor a annoncé en 1982, qu'à titre de projet-pilote, des garderies pourraient être ouvertes dans des immeubles fédéraux pour permettre aux fonctionnaires ayant de jeunes enfants de poursuivre et leur travail et leur carrière.

Le Conseil du Trésor a pris également des mesures favorisant le travail à temps partiel dans la Fonction publique et a amélioré notamment les avantages sociaux du personnel à temps partiel.

L'université Dalhousie coordonne un projet en Indonésie

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) financera un projet de formation dans le domaine de l'environnement en Indonésie. La coordination en sera confiée à l'université Dalhousie de Halifax qui a déjà contribué à la planification et à la mise sur pied de plusieurs centres pilotes en Indonésie. Le coût total du projet pour la période initiale de trois ans est évalué à plus de cinq millions de dollars.

Ce projet innove sous deux aspects : c'est la première fois que l'ACDI s'engage dans un projet si volumineux et d'une telle portée, axé purement sur l'environnement ; de plus, le Canada est le premier pays donateur à participer à la vaste offensive du gouvernement de l'Indonésie visant la planification et la gestion de l'environnement. L'objectif poursuivi est de relever les compétences des Indonésiens en matière de gestion de l'environnement. Dans un premier temps, il s'agira de former un corps d'universitaires, de fonctionnaires et de représentants du secteur privé qui seront spécialisés dans le domaine des évaluations environnementales. Au cours de la phase initiale de trois ans, des universités canadiennes seront jumelées à des centres universitaires d'études environnementales de l'Indonésie.

L'un des volets particuliers de ce projet consistera en la formation d'avocats appelés à administrer la nouvelle réglementation indonésienne en matière d'environnement. Parmi les autres composantes, mentionnons la formation au niveau supérieur d'Indonésiens dans des universités canadiennes, l'appui à des organisations indonésiennes non gouvernementales pour des activités de sensibilisation à l'environnement et la convocation d'une rencontre nationale devant réunir des spécialistes indonésiens et canadiens de l'environnement.

C'est l'Institute for Resource and Environmental Studies, de l'université Dalhousie, et le ministère d'État Indonésien à la Population et à l'Environnement, qui veilleront à l'exécution du projet. D'autres organismes, comme le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales, prendront part aux activités de formation. Participeront également un certain nombre d'experts-conseils et d'universitaires canadiens qui ont déjà acquis de l'expérience dans la résolution des problèmes posés par la gestion des ressources et de l'environnement en Indonésie.